



**HAL**  
open science

# Comment une élégie de Solon influence l'écriture de Démosthène dans son discours Sur les forfaitures de l'ambassade (251-256)

Catherine Psilakis

► **To cite this version:**

Catherine Psilakis. Comment une élégie de Solon influence l'écriture de Démosthène dans son discours Sur les forfaitures de l'ambassade (251-256). Presses Universitaires de Clermont. Poètes et orateurs dans l'Antiquité. Mises en scène réciproques, Presses Universitaires de Clermont, pp.89-102, 2013, "ERGA ? Recherches sur l'Antiquité", 978-2-84516-500-7. hal-00940790

**HAL Id: hal-00940790**

**<https://hal.science/hal-00940790v1>**

Submitted on 2 Feb 2014

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Comment une élégie de Solon influence l'écriture de Démosthène dans son discours *Sur les forfaitures de l'ambassade* (§251-256).

Il est fréquent d'utiliser des vers dans un discours judiciaire, particulièrement dans la péroraison. Le discours *Sur les forfaitures de l'ambassade* de Démosthène ne fait pas exception, mais l'ampleur de la citation poétique de Solon, le dialogue qu'elle instaure avec le *Contre Timarque* d'Eschine, ainsi que le travail de liens et d'échos lexicaux tissés à partir de ces vers avec le reste du discours montrent un emploi de la poésie extrêmement travaillé. Or, selon la *Rhétorique* d'Aristote, le style des orateurs doit se distinguer du langage courant sans se confondre pour autant avec le style des poètes ; et s'il emprunte à ce style, le travail de la langue doit rester « caché », afin de paraître naturel<sup>1</sup>. Dès lors, la frontière entre poète et orateur s'estompe dans quelques passages de ce discours démosthénien pour laisser place à un jeu de *variatio* sur les vers soloniens.

Cet article se propose d'éclairer un aspect de la lutte entre Eschine et Démosthène, qui cherchent à s'inscrire dans la lignée de Solon et de la parole délivrée par ses poèmes, en étudiant un passage précis du discours *Sur les forfaitures de l'ambassade* (§251-256). L'utilisation de l'*Eunomie*, élégie solonienne, dans un raisonnement caractéristique d'une joute oratoire, est à ce titre doublement paradoxale : le statut de Solon-poète se voit complètement effacé, tandis que la poésie solonienne inspire visiblement l'écriture de l'orateur.

### a. Le contexte historique.

Le discours de Démosthène *Sur les forfaitures de l'ambassade* accuse Eschine pour son comportement lors de la seconde ambassade auprès de Philippe de Macédoine. L'évocation des vers soloniens est en fait une réponse à la mention de la statue de Solon, présente dans *Contre Timarque* d'Eschine (§25-26). Démosthène a visiblement compris l'enjeu patriotique du σῆμα que représente la statue de Solon : il déplace rapidement son angle d'approche. Toute la démonstration de Démosthène va insister non pas sur une pose à imiter, comme l'a fait Eschine dans son discours, mais sur l'esprit, la pensée de Solon, qu'il invoque grâce à la lecture de l'élégie sur l'*Eunomie* (4W)<sup>2</sup>. Chaque mention de Solon est à considérer à la lumière du contexte historique que nous rappellerons brièvement. En 346/5 avant J.-C., Démosthène et Timarque déposent une plainte contre Eschine, mais Eschine contre-attaque en lançant contre Timarque une *antigraphè*, c'est-à-dire une action en justice sur la personne même de Timarque<sup>3</sup>. En effet, l'accusateur doit jouir de ses droits de citoyen pour mener une action en justice. Eschine demande une enquête, qui débouche sur une sanction de Timarque, frappé d'atimie à cause d'une accusation de prostitution. Démosthène patiente donc jusqu'en 343/2 pour attaquer à nouveau Eschine en le soumettant à une accusation de forfaiture (παράπροσβείας) sur la seconde ambassade auprès de Philippe. Pour ce type de procès, la durée est fixée à une journée entière : on suppose que l'accusation et la défense devaient disposer chacune du même temps de parole<sup>4</sup>. Or dès l'Antiquité, il a été noté qu'entre les discours sur l'ambassade d'Eschine et de Démosthène, il y a une différence de taille<sup>5</sup>. Confrontés à cet écart, les anciens eux-mêmes ont émis des réserves sur la performance effective du discours de Démosthène devant les juges<sup>6</sup>. À l'instar des anciens, la critique

<sup>1</sup> ARISTOTE, *Rhétorique*, vol. III, 1404b.

<sup>2</sup> W = WEST (1993)

<sup>3</sup> MAZON (1932), p. 572-573.

<sup>4</sup> ARISTOTE, *Constitution d'Athènes*, 53, 4. Le passage est fragmentaire : pour sa restitution, cf. COLIN (1917), p. 72.

<sup>5</sup> COLIN (1917), p.72-73 : « Pour le discours sur l'ambassade, celui de Démosthène compte 3076 lignes et celui d'Eschine 1699 lignes ».

<sup>6</sup> PLUTARQUE, *Vie de Démosthène*, 15, 5-6.

moderne considère que le texte du discours de Démosthène est trop long pour avoir été prononcé tel quel<sup>7</sup>. Ce point a son importance pour qui s'intéresse à la lecture de l'*Eunomie* lors du discours.

#### **b. La composition du discours.**

Le discours *Sur les forfaitures de l'ambassade* de Démosthène relève du genre judiciaire. L'aspect fallacieux de quelques preuves techniques ainsi que la péroraison démesurée de Démosthène ont suscité des jugements sévères<sup>8</sup>, voire même une tentative de réorganisation des arguments parmi la critique moderne<sup>9</sup>.

Le discours comporte deux parties pratiquement équivalentes, ce qui est assez inattendu : la première s'étend jusqu'à la fin de la narration (§1-178) et la seconde constitue une péroraison (§179-343). Dans la première partie, on retrouve l'exorde (§1-8), puis une pré-narration chronologique (§9-28) — προκατάστασις — où Démosthène évoque l'évolution d'Eschine depuis sa première mission en Arcadie, jusqu'à son intervention à l'Assemblée, au retour de la seconde ambassade. La volte-face pro-macédonienne est présentée comme une conséquence de la corruption d'Eschine. La narration (§29-97) commence avec l'exposition des affaires de Phocide et le retour de la seconde ambassade. L'argumentation vient s'intercaler pour justifier la volte-face, en détaillant comment Philippe aurait corrompu Eschine (§98-149). La narration reprend avec les événements détaillés de la seconde ambassade, où Démosthène précise comment Eschine ainsi que ses complices ont perdu délibérément un temps précieux (§150-178).

Bien que la narration soit terminée, une seconde partie de taille équivalente se déploie, constituée par une péroraison (§179-343) inhabituellement longue<sup>10</sup>. Démosthène développe une apologie personnelle (§188-343), pour se défendre contre l'accusation de vilénie, qu'il essaie de retourner contre son adversaire. Rappelons qu'à travers Timarque, c'est bien Démosthène qui était visé dans le discours *Contre Timarque* d'Eschine<sup>11</sup>. La mention de Solon s'insère dans un contexte précis (§251-256) : Eschine, dans son discours, s'est posé en défenseur de la σωφροσύνη. Démosthène retourne contre son adversaire les citations des poètes Hésiode et Euripide, dont Eschine a fait usage. De la même manière, il retourne l'exemple du noble maintien de la statue salaminienne de Solon, qu'Eschine avait opposé aux gesticulations de Timarque dans le *Contre Timarque* (§25-26), et l'invite à imiter plutôt l'esprit de l'homme politique qui permet à Athènes de recouvrer Salamine : paradoxalement, ce ne sont pas les vers du poème précisément composé pour persuader les Athéniens de reprendre Salamine (1W), que Démosthène fait dire pendant le procès. Déjà passé à la seconde étape de son raisonnement, il s'appuie sur l'élégie de l'*Eunomie* (4W), afin de montrer que Solon jugeait défavorablement les puissants corrompus par l'appât du gain<sup>12</sup>. Cette lecture lui permet d'évoquer le « mal » qui ronge la Grèce, qu'il développera en

<sup>7</sup> Si cette thèse est universellement admise, la question d'un remaniement postérieur ou préparatoire au procès divise toujours la critique : WEIL (1877), t. I, p. 234-236 ; BLASS (1887-1888), III, p. 362 ; FRAZIER (1994), p. 414-415. Sur le problème du rapport entre discours écrit et prononcé chez Démosthène, voir l'étude de CANFORA (1988), p. 211-220.

<sup>8</sup> WEIL (1877), p. 232 ; COLIN (1917), p. 73 ; KENNEDY (1963), p. 227-229, impute à des maladroites de forme l'échec de l'orateur dans le procès. L'échec n'est sans doute pas dû qu'aux maladroites de style : le climat politique d'Athènes pourrait suffire à expliquer la défaite de Démosthène lors du procès.

<sup>9</sup> Pour une mise au point sur ces différentes tentatives, on consultera PAULSEN (1999), p. 63-65.

<sup>10</sup> Le foisonnement des arguments, la difficulté à trouver de grandes lignes directrices a fait naître la suspicion autour de l'épilogue.

<sup>11</sup> Démosthène apparaît en plusieurs occasions dans le *Contre Timarque*, tantôt nommément §119, 123, 127, tantôt sous l'appellation de sophiste §125.

<sup>12</sup> PLUTARQUE, *Solon*, 8, 1-2 (4W). C'est grâce à ce discours que le texte de l'*Eunomie* nous a été transmis (4W).

insistant sur l'abaissement d'Athènes, avant de terminer sur une ultime mise en garde contre la future défense de l'accusé<sup>13</sup>.

### c. Le poème de l'*Eunomie* dans le discours de Démosthène<sup>14</sup>.

Dans le procès qui oppose Démosthène à Eschine, les deux orateurs se livrent à une joute oratoire sans merci, en étayant leur plaidoyer aussi bien de textes de loi que d'œuvres poétiques. L'utilisation des vers soloniens s'avère particulièrement intéressante, dans la mesure où leur statut oscille entre poésie et discours chez les orateurs attiques. Si les discussions sur la poésie sont au centre de l'échange entre le *Contre Timarque* et *Sur les forfaitures de l'ambassade*, elles dépassent largement le rôle ornemental. Dans un procès qui porte sur des questions de morale et de patriotisme, la poésie peut se révéler une arme efficace pour emporter l'adhésion.

Dans la péroraison, Démosthène tente de se défendre de toutes les accusations dont il a été l'objet. Eschine associe dans le *Contre Timarque* la culture et l'éducation à la connaissance des poètes épiques et tragiques, tandis qu'il rejette Démosthène du côté de la comédie, l'assimile à un homme sans culture et sans éducation qui, en insinuant sur Alexandre des propos déplacés, ridiculiserait la cité<sup>15</sup>. Eschine établit un système rigoureux d'oppositions entre les tenants de l'éducation, du bon ordre et de la σωφροσύνη, et ses adversaires, caractérisés par l'absence de culture, d'éducation, de moralité, mais définis par le ridicule et le désordre<sup>16</sup>. Ce système comporte néanmoins des failles, qui n'ont pas échappé à Démosthène. Les citations poétiques du *Contre Timarque* sont regroupées (§128 à 152), dans un passage relativement restreint et à la fin du discours, de sorte qu'Eschine omet de citer explicitement Solon, par exemple quand il évoque ses lois (§7), alors que Démosthène se fera un devoir de citer Solon dans son discours. L'autre faille réside dans l'interprétation des citations et des témoignages utilisés par Eschine, comme la statue de Solon, qui peuvent se retourner contre lui. Les mentions de Solon dans le discours de Démosthène *Sur les forfaitures de l'ambassade* ne se comprennent donc pleinement que lorsqu'elles sont mises en regard de celles du *Contre Timarque*. Sans reprendre toutes les mentions de la figure solonienne, on s'intéressera à la citation de l'*Eunomie* (§251-256) et aux enjeux de son utilisation par Démosthène.

Cette partie du discours est extrêmement construite : le *kai* initial (§251) remplace la mention de Solon dans l'énumération des arguments d'Eschine, que Démosthène examine systématiquement afin de les disqualifier. Il souligne d'abord les limites du raisonnement d'Eschine sur la statue de Solon : cette statue est récente, elle n'est pas un témoignage valide de la posture des orateurs passés. Le discours nous informe ensuite sur la performance d'Eschine, qui a imité devant les juges la pose de cette statue solonienne. Cette information permet à Démosthène de développer un autre sens de la *mimèsis* en proposant à Eschine d'imiter l'esprit plutôt que le maintien de Solon. Ainsi, en élargissant le champ sémantique de la *mimèsis*, Démosthène peut comparer, de manière contrastée, l'intervention de Solon qui a permis de reprendre Salamine, à celle d'Eschine, qui a fait perdre Amphipolis. Implicitement, Eschine se voit accusé d'avoir porté atteinte à la grandeur d'Athènes, et par conséquent de manquer de patriotisme.

<sup>13</sup> La composition du discours, telle que je l'ai développée, fait l'unanimité au sein de la critique : voir WEIL (1877), p. 227-230 ; FRAZIER (1994), p. 414-439.

<sup>14</sup> Toutes les traductions de vers soloniens de l'éloge l'*Eunomie* sont empruntées à BLAISE, présentées dans son travail à paraître sur les poèmes 4W et 13W. Je tiens ici à la remercier particulièrement pour m'avoir permis de consulter ce travail, encore inédit.

<sup>15</sup> ESCHINE, *Contre Timarque*, §166-167 : « καταγέλαστον τὴν πόλιν ποιεῖ ».

<sup>16</sup> Sur le système d'oppositions mis en place dans le discours d'Eschine, on consultera l'article de CANESSA, (1998), p. 25-30.

Ici s'opère le second retournement : le *Contre Timarque* accusait implicitement Timarque, et avec lui, Démosthène, de desservir les intérêts de la cité. Dans le discours d'Eschine, Périclès, Thémistocle et Aristide étaient offerts, à l'instar de Solon, comme des modèles d'orateurs du passé, sages et mettant leur éloquence au service d'Athènes, à l'inverse de Timarque qui était présenté comme une menace pour la cité et son régime politique, parce qu'il violait les lois établies. La dernière phase du raisonnement de Démosthène consiste à dissocier Eschine du modèle que représente Solon. Pour y parvenir, il se sert de la dialectique parole/silence lors de l'ambassade : au contraire de Solon, qui a simulé la folie pour appeler dans ses vers à la reprise de Salamine (alors qu'en parler revenait à risquer la peine de mort), Eschine ne prend pas la parole, il reste muet au sujet d'Amphipolis et avance une justification fallacieuse pour ce silence. Démosthène insiste sur ce silence suspect et son origine : l'argent qu'Eschine aurait reçu de Philippe. Tout le passage qui précède la lecture de l'*Eunomie* renchérit sur le motif de la corruption. Pour achever de dissocier Eschine du modèle que représente Solon, Démosthène se sert de la parole de Solon lui-même, puisqu'il aurait fait lire l'*Eunomie* pendant le procès. Solon semble convoqué comme un témoin direct. Ce n'est plus son maintien, mais ses paroles que Démosthène souhaite offrir en exemple : ce procédé tente de retourner à son avantage le témoignage de la statue. L'enjeu de ce passage apparaît clairement : non seulement Démosthène souhaite disqualifier Eschine, mais il désire également briser le lien Eschine/Solon, qui a pu se former dans l'esprit des auditeurs grâce au discours *Contre Timarque*. Les efforts de Démosthène pour se placer à son tour dans la lignée de Solon méritent que l'on s'y arrête, dans la mesure où la frontière entre la figure du poète et celle de l'orateur se trouve estompée quand il s'agit de la figure de Solon. Le renversement apparaît clairement : bien que ce soit une élégie qui est citée, le statut du poète est passé sous silence. À l'inverse, le discours démosthénien subit l'influence directe de la poésie solonienne dans le choix du vocabulaire employé.

Les liens entre l'*Eunomie* et l'ensemble du discours posent une série de problèmes<sup>17</sup>. Le poème de l'*Eunomie* nous a été transmis par le discours de Démosthène. Or, les trente neuf vers transmis ne figurent pas dans les manuscrits, considérés comme les meilleurs (dans S et L), ou bien ne sont cités que sous une forme réduite : par exemple, les scholies du manuscrit A ne proposent que les premier et troisième distiques<sup>18</sup>. Ces absences ou lacunes ont amené des critiques comme Ulrich von Wilamowitz et, après lui, Werner Jaeger à penser que Démosthène n'a pas repris lui-même le poème dans l'édition de son discours, et que seuls les seize premiers vers étaient cités pendant le procès, le reste de l'élégie ne faisant pas sens avec l'ensemble du discours<sup>19</sup>. C'est cette position que l'on discutera ici, en précisant les liens qui existent avec l'ensemble du discours et qui peuvent justifier le fait que Démosthène évoque l'ensemble de l'élégie, dont plusieurs thèmes sont repris dans le discours, comme l'a déjà fait remarquer le critique Galen O. Rowe<sup>20</sup>. Plus que ce dernier toutefois, j'insisterai sur le système cohérent de liens, inhérent — me semble-t-il — à l'objectif du discours de Démosthène, dans lequel la distinction entre poésie et art oratoire n'a plus vraiment lieu d'être, tant la première nourrit le second.

### 1. Le motif du mal qui s'abat sur la cité.

Démosthène reproche au début de son discours à son adversaire d'avoir prôné l'oubli des ancêtres et des exemples du passé (§16). Le rappel de ce passé prestigieux se fait sur le

<sup>17</sup> JAEGER (1938) ; MATHIEU (1948) ; CLOCHÉ (1957) ; MOSSÉ (1994).

<sup>18</sup> Pour une mise au point sur la tradition manuscrite, on consultera MATHIEU (1948), p. 21-23 ; MACDOWELL (2000), p. 32-51, et particulièrement le commentaire sur Solon de MÜLKE (2002).

<sup>19</sup> WILAMOWITZ-MOELLENDORFF (1893), vol. II, p. 306 ; JAEGER (1960), p.316.

<sup>20</sup> ROWE (1972), p. 449 : l'auteur pense que les thèmes de l'élégie se retrouvent dans l'ensemble du discours, mais avec de légères variations ; dans le même sens, voir PAULSEN (1999), p. 249, et NOUSSIA (2001), p. 234 ; MACDOWELL (2000), p. 312 : s'il ne conteste pas le rapport entre l'élégie et l'ensemble du discours, sa position est plus réservée, car il ne pense pas que l'élégie ait été lue entièrement.

mode de la nostalgie à deux reprises : en effet, auparavant, Athènes faisait ce qu'il fallait et toute la Grèce guettait ses réactions et ses décisions (§181 et §288). Mais elle est maintenant dans une situation différente, et Démosthène explique cet état de fait en recourant à l'image d'une maladie — νόσημα δεινόν. Cette dernière s'est abattue sur la Grèce tout entière, touchant les notables des cités, qui se jettent dans une servitude volontaire pour l'appât du gain (§259). Le motif d'un mal qui s'abat sur la cité se trouve dans le poème de l'*Eunomie*, plus précisément développé des vers 17 à 25<sup>21</sup>. Ce mal est désigné par le terme ἔλκος dans l'élegie solonienne. Il est employé chez Homère pour désigner la plaie, c'est-à-dire la blessure physique, due à une agression extérieure. Le recours à un terme concret a été analysé par Fabienne Blaise comme une volonté de la part de Solon de donner à son propos une efficacité expressive : sous forme métaphorique, il traduit en termes physiques le mal que représentent pour la cité les vices de ses dirigeants<sup>22</sup>. Au contraire de l'*Eunomie*, Démosthène préfère le terme plus ambigu de « maladie » (νόσημα), qui est avant tout un terme concret. Dans *la Guerre du Péloponnèse*, Thucydide emploie le mot νόσημα pour désigner la peste qui s'abat sur Athènes en 430/429<sup>23</sup>. Mais pour le sens concret du terme, les anciens emploient également le mot νόσος. Ce premier indice nous amène à la possibilité d'un sens abstrait du mot νόσημα, qui peut se traduire métaphoriquement par « une affliction cruelle » et plus précisément « le désordre au sein d'une cité » : il est intéressant de noter que c'est précisément ce passage du discours de Démosthène qui est donné en exemple dans le *LSJ*, ainsi qu'un seul autre passage de Platon<sup>24</sup>. Le sens abstrait de « maladie » (νόσημα) est donc extrêmement peu fréquent. Démosthène reprend l'image de la blessure présente dans l'*Eunomie*, mais avec une variation sur le motif ; il la transforme dans son discours en « maladie » (νόσημα), afin de pouvoir filer la métaphore de la contagion<sup>25</sup>. Dans une certaine mesure, Démosthène procède à la manière de Solon en octroyant à ce motif du mal, de la maladie, un sens concret, expressif, pour dire le mal politique. Cette démarche semble confirmer le rapprochement que Démosthène esquisse entre son raisonnement et la pensée de Solon telle qu'elle est exprimée dans l'*Eunomie*. Démosthène met en œuvre dans son discours l'exhortation adressée à Eschine : ce n'est la statue de Solon qu'il a imitée, mais ses vers, dont la portée politique et morale, c'est-à-dire l'esprit de Solon, sont repris ici.

Démosthène emploie d'ailleurs le verbe ἐμπίπτω pour désigner l'arrivée de cette « maladie », alors que Thucydide utilise ce même verbe pour la maladie au sens propre du terme, à savoir la peste (II, 48). Sans doute l'orateur a-t-il à l'esprit un autre passage célèbre

<sup>21</sup> 4W τοῦτ' ἤδη πάση πόλει ἔρχεται ἔλκος ἄφυκτον,  
 εἰς δὲ κακὴν ταχέως ἤλυθε δουλοσύνην,  
 ἢ στάσιν ἐμφυλον πόλεμόν θ' εὖδοντ' ἐπεγείρει,  
 ὅς πολλῶν ἐρατὴν ὤλεσεν ἡλικίην.  
 ἐκ γὰρ δυσμενέων ταχέως πολυήρατον ἄστν  
 τρύχεται ἐν συνόδοις τοῖς ἀδικούσι φίλαις.  
 ταῦτα μὲν ἐν δήμῳ στρέφεται κακά.

« Voilà, désormais, la plaie inévitable qui arrive sur toute la cité/Et a vite abouti à la servitude mauvaise/Qui éveille de leur sommeil la division d'un même peuple et la guerre/Qui, elle, mène à sa perte la jeunesse désirable de bien des hommes/Car c'est sous les coups des ennemis que la ville si désirable vite/Se consume dans les assemblées quand des amis commettent l'injustice. Voilà les maux qui virevoltent parmi le peuple. » BLAISE (à paraître).

<sup>22</sup> BLAISE (à paraître).

<sup>23</sup> THUCYDIDE, *La Guerre du Péloponnèse*, II, 53, 1.

<sup>24</sup> *LSJ*, b. «of any grievous affliction esp. of disorder in a state». Démosthène, *Contre Leptine*, §259 ; Platon, *République*, VIII, 544c.

<sup>25</sup> *LSJ*, disease, 2. « metaph., of passion, vice ».

de la *Guerre du Péloponnèse* (III, 82, 1), où Thucydide consacre tout un développement à la propagation de la *stasis* dans les cités grecques. Elle est présentée comme une division du corps civique qui s'étend progressivement et est étudiée dans ses symptômes de la même manière que dans le passage consacré à la peste d'Athènes. Dans le discours de Démosthène, l'image de la maladie est sans doute motivée par les vers de l'*Eunomie*, mais Démosthène lui applique un principe de *variatio* en s'inspirant selon toute vraisemblance de Thucydide.

La seconde *variatio* du motif concerne son champ d'application : alors que Solon se focalisait sur la cité athénienne uniquement, Démosthène élargit le champ d'action de la maladie à toute la Grèce. La perspective est certes différente de celle de Solon, mais l'amplification de la métaphore révèle le véritable objet du discours de Démosthène, qui n'est pas si éloigné du poème de Solon : la volonté de lutter contre tout ce qui pourrait provoquer l'abaissement de sa cité, et par conséquent, contre tous ceux qui y contribuent<sup>26</sup>.

Et précisément, Démosthène assimile implicitement Eschine aux « individus de cette sorte » que dénonce Solon dans son élégie<sup>27</sup>. L'opposition qui se dessine entre ceux qui contribuent à détruire la cité et ceux qui, comme Solon, empreints du respect des dieux, oeuvrent pour le salut de cette dernière est significative. Le contraste entre Eschine et Démosthène s'en trouve renforcé, puisque ce dernier se place dans la lignée de Solon, en reprenant à son compte les deux premiers vers de l'élégie et en allant même jusqu'à y faire à nouveau allusion après la lecture de l'élégie, dans un effet d'insistance évident :

ἐγὼ δ' αἰεὶ μὲν ἀληθῆ τὸν λόγον τοῦτον ἡγοῦμαι καὶ βούλομαι, ὡς ἄρ' οἱ θεοὶ σώζουσιν ἡμῶν τὴν πόλιν. (Et moi je pense que ces paroles « les dieux sauvent notre cité » sont toujours vraies et je le veux.)

Dans l'élégie solonienne, les dieux protègent la cité : c'est la « part de Zeus » pour Athènes (v. 1), tandis que les citoyens veulent détruire la cité (βούλονται, v. 5). Démosthène veut (βούλομαι) que la cité soit préservée : il se distingue des citoyens insensés de l'élégie solonienne, en leur opposant un autre type de volonté, qui l'assimile à la bonne volonté des dieux. Il s'exclut de ceux qui sont l'objet du blâme solonien et a *contrario* place son adversaire du côté des mauvais citoyens.

## 2. Le « destin » de la cité d'Athènes.

La démarche d'apologie personnelle qu'accompagnent les attaques incessantes tournées contre Eschine ne saurait épuiser la signification de ce passage. Le sens des deux premiers vers de l'élégie de l'*Eunomie*, à la lumière de la relecture proposée par Fabienne Blaise, entre en adéquation avec l'ensemble du discours<sup>28</sup>. Démosthène, à l'instar de Solon, croit sans doute à un destin de la cité d'Athènes. Il n'a pas peur que sa cité périsse — quoique le danger représenté par Philippe ne soit pas négligeable — mais il craint de la voir abandonner sa position dominante parmi les Grecs. Ici, comme dans d'autres discours, Démosthène insiste sur le destin qui doit être celui d'Athènes, vouée à garder l'hégémonie sur les affaires de la Grèce. De nombreux indices disséminés dans le discours peuvent venir étayer cette hypothèse. Ainsi, l'abaissement de la cité est un thème récurrent dans la première partie du discours<sup>29</sup>. L'orateur se fonde sur le passé glorieux d'Athènes, lorsque tous les Grecs reconnaissaient la puissance athénienne, qui a duré jusqu'à la fin de la guerre du Péloponnèse. Un réseau lexical semble se mettre en place lorsque Démosthène évoque les conséquences de la politique de Philippe. L'emploi de l'adjectif δεινός (§64) pour désigner les agissements de Philippe se retrouve dans le passage où Démosthène évoque la « maladie » qui affecte la

<sup>26</sup> FRAZIER (1994), p. 438.

<sup>27</sup> §254.

<sup>28</sup> BLAISE (2006), p. 124-126.

<sup>29</sup> §30, 55, 83-84, 87 et surtout 64-66.

Grèce (§259 : νόσημα δεινόν). Le spectacle de la destruction des Phocidiens est lui aussi qualifié de δεινόν (§65). Tout ce qui apparaît comme la traduction de l'abaissement d'Athènes est présenté comme « terrible », la récurrence de l'adjectif δεινός le montre suffisamment : moins que Philippe, c'est le risque qu'il représente pour Athènes que Démosthène veut dénoncer.

L'influence de la poésie de Solon sur la prose démosthénienne se lit également dans la mention des conséquences de ce mal qui s'abat sur la Grèce. Le motif de la servitude est présenté dans l'*Eunomie* aux vers 17-18 comme la conséquence logique de l'ἔλκος qui s'est abattu sur Athènes<sup>30</sup> ; il se retrouve dans le discours de Démosthène (§259) : τὴν αὐτῶν προδιδόντες ἐλευθερίαν οἱ δυστυχεῖς, αὐθαίρετον αὐτοῖς ἐπάγονται δουλείαν (livrant leur propre liberté, les malheureux, attirent sur eux-mêmes une servitude volontaire). Le traitement des esclaves est un motif qui apparaît par ailleurs à trois reprises dans le discours<sup>31</sup>. Afin d'impressionner son auditoire, Démosthène prend des exemples de peuples qui ont succombé à cette « maladie » et présente les conséquences funestes qui en ont résulté : les Thessaliens sont devenus des vassaux de Philippe (§260), ce qui pourrait équivaloir à une sorte de servitude, les Arcadiens admirent Philippe et sont prêts à l'accueillir les bras ouverts (§261), ainsi que les Argiens. Le mal qui s'abat sur la Grèce est largement développé dans le discours de Démosthène : chaque paragraphe qui s'enchaîne évoque un nouveau peuple atteint de cette maladie qui touche la Grèce à la manière d'une épidémie, filant ainsi la métaphore initiale. L'effet de redondance est accentué par la construction identique de chaque paragraphe : à chaque fois est d'abord évoqué le passé glorieux du peuple, puis sa déchéance due à Philippe. Le contraste entre passé et présent n'en est que plus saisissant. Démosthène brandit donc la servitude comme une possible conséquence de la maladie contagieuse que représentent les visées hégémoniques de Philippe, réalisées au détriment des autres peuples.

La mention du peuple arcadien permet au passage à Démosthène de flatter ses concitoyens qui, avec les Arcadiens, sont des peuples autochtones<sup>32</sup>. Ce rapprochement entre les deux peuples veut sans doute rendre plus précise, plus palpable la menace d'abaissement qui pèse sur Athènes, pour qui Démosthène refuse une position de vassal de Philippe, comme celle des Thessaliens. Mais il faut noter avec Nicole Loraux que la mention du mythe de l'autochtonie n'est jamais gratuite dans les discours politiques et judiciaires athéniens<sup>33</sup>. La finalité n'est peut être pas tant la flatterie, comme on pourrait le penser, si l'on s'en tient au cadre judiciaire du discours. La mention de l'autochtonie des Arcadiens, désormais acquis à la cause de Philippe, vise sans doute à encourager les Athéniens à réagir contre Philippe. C'est cet objectif que poursuit Démosthène dans son intervention : il souhaite maintenir la place prépondérante d'Athènes parmi les Grecs, place disputée ouvertement Philippe, qui trouve des appuis au sein même de la cité. Ce point fait précisément l'objet des accusations que Démosthène porte contre Eschine, mais aussi contre Philocrate. À ce dernier, Démosthène ne reproche pas la paix (qu'il a lui-même contribué à mettre en place), mais les conditions honteuses de cette paix pour la cité comme la perte du territoire d'Amphipolis, sur laquelle Démosthène insiste particulièrement et qui amène d'ailleurs la lecture des vers de l'épigramme de l'*Eunomie* de Solon<sup>34</sup>. Plus largement, on suivra l'analyse stimulante de Françoise Frazier, pour qui l'enjeu du discours va au-delà de l'antagonisme entre Eschine et Démosthène, car c'est le couple Philippe et Athènes qui affleure dans le discours<sup>35</sup>. On pourrait même ajouter

<sup>30</sup> 4W, v. 17-18. cf. n. 25.

<sup>31</sup> §47 ; §168-171 ; §196-198. Pour la question des banquets, voir ROWE (1972), p. 444-445.

<sup>32</sup> §261.

<sup>33</sup> LORAUX (1979), p.3.

<sup>34</sup> §15, 83, 98, 145.

<sup>35</sup> FRAZIER (1994), p. 428.



que c'est également l'opposition entre monarchie et démocratie qui affleure dans ce discours. En effet, lorsque Démosthène aborde la dernière partie (§296), il exhorte ses concitoyens à ne laisser aucun homme au-dessus des lois, celles-ci devant s'appliquer à tous<sup>36</sup>. Cette mise en garde n'est pas sans rappeler l'exorde du *Contre Timarque*, où Eschine insistait sur la primauté de loi, et la nécessité de punir celui qui ose la violer. Mais surtout, faire primer la loi et l'intérêt de la patrie sur le respect envers les puissants et les dirigeants est également un motif sous-jacent de l'*Eunomie*.

Les derniers vers de l'*Eunomie* (v.30-39) décrivent la situation qui permet de remédier aux comportements iniques des dirigeants de la cité, qui la plongent dans le malheur. Cette solution est à mettre en parallèle avec les paragraphes 297 et 298 du discours *Sur les forfaitures de l'ambassade*, où Démosthène fait lire un oracle pour justifier la surveillance des dirigeants en temps de paix, comme celle des stratèges en temps de guerre<sup>37</sup>. Démosthène fait ici allusion à l'oracle de la Pythie « Défiez-vous de vos chefs ». En se fondant sur cette prédiction, Démosthène n'a pu attaquer son adversaire que sur le chapitre de la reddition des comptes. Les liens qui se tissent entre la poésie de Solon et le discours de Démosthène ne sauraient en effet dissimuler le peu d'éléments à charge dont dispose Démosthène. Il met donc toute sa conviction, toute son intelligence et tout son art oratoire — visiblement inspiré de la poésie solonienne — au service d'une cause difficile à emporter, difficulté dont il a visiblement conscience. Grâce à la figure du sage et du patriote évoquée par les vers soloniens, la poésie fait passer à l'arrière-plan la pauvreté de preuves concernant les crimes imputables à Eschine. L'utilisation de Solon est un enjeu majeur de la bataille entre les deux orateurs. Démosthène ne se contente pas de retourner les armes d'Eschine contre lui, il les utilise mieux en se posant comme un nouveau Solon, grâce au poème qu'il utilise et reprend à son compte, en se l'appropriant avec ses propres mots. Il bénéficie ainsi de l'aura prestigieuse dont jouit Solon dans l'Athènes du IV<sup>e</sup> siècle.

#### **d. Quelques éléments de conclusion.**

L'enjeu se situe visiblement dans les références poétiques : ce sont en effet les seuls témoins qu'Eschine peut convoquer dans son discours du *Contre Timarque*. Il est évident que l'accusation de prostitution ne lui offrait aucune autre possibilité : aucun citoyen n'aurait accepté de venir témoigner ! La pauvreté des éléments à charge incite également Démosthène à recourir à la poésie : Hésiode et Euripide sont convoqués comme témoins dans le discours d'Eschine<sup>38</sup> ? Démosthène va retourner ces témoignages contre Eschine, lui prouvant par la même occasion qu'il n'est pas le grossier logographe inculte qu'Eschine a bien voulu dépeindre. Démosthène ne rejette pas la poésie comme témoignage puisqu'il réinjecte la poésie là où Eschine invoque la statue du poète Solon. Il récuse également la pertinence des morceaux choisis par son adversaire, soulignant les « omissions » volontaires d'Eschine-acteur de troisième ordre (§245), qui dédaigne les passages poétiques potentiellement dangereux pour sa cause.

Démosthène lui oppose donc des vers de l'*Antigone* de Sophocle — qui préparent la mention de Solon — mais surtout la lecture de l'*Eunomie*. Malgré la place d'une poésie bien repérable dans le discours de Démosthène, il est évident que Solon n'est pas convoqué en tant que poète, mais en tant qu'homme politique dont l'avis se révèle très utile. Démosthène prend au mot Eschine — qui a fait de Solon l'orateur par excellence — en utilisant ses vers dans un discours et transformant ainsi le poète en un orateur auquel il ne manque pas de s'identifier.

L'opposition entre un passé prestigieux et un présent déplorable (à laquelle participe la mention de Solon et la lecture de son élégie) constitue un *topos* des discours des orateurs

<sup>36</sup> §296. Philippe est toujours présenté comme seul souverain (§64), contrairement au peuple athénien, dont les décisions fondent la politique menée par la cité.

<sup>37</sup> §297-8.

<sup>38</sup> §243.

attiques qui se retrouve ailleurs dans la seconde moitié du IV<sup>e</sup> siècle<sup>39</sup>. La mention de Solon comme symbole de ce passé prestigieux, comme modèle de conduite, semble chez eux aller de soi. Mais la présentation de Solon comme un modèle de pensée et de conduite se trouve ici étayée — comme la métaphore de la maladie — par la citation des vers de l'*Eunomie*, qui entretiennent des liens beaucoup plus étroits que certains critiques ont pu le penser avec l'ensemble du discours.

Ainsi, Démosthène règle la question de l'imitation amorcée par son adversaire : ce n'est pas une représentation figée, comme une statue, qu'il faut imiter, contrairement à ce que propose Eschine, c'est l'esprit de Solon, qu'on ne peut connaître que par ses poèmes. Démosthène illustre ici de cette démarche en faisant lire le poème de l'*Eunomie*. Solon, et plus précisément son poème, dépassent le statut de simple argument d'autorité, il n'est pas non plus uniquement convoqué à titre de poète, dont les vers sont porteurs de leçons de sagesse, comme c'est le cas de la poésie de Sophocle. Bien que Démosthène l'adapte à son époque (la plaie se transforme en maladie, elle ne touche pas qu'Athènes, mais se répand sur toute la Grèce), la poésie de Solon, et plus largement la pensée de Solon entrent ainsi en résonance avec la situation politique d'Athènes dans la seconde moitié du IV<sup>e</sup> siècle. En effet, les principes énoncés dans les vers transcendent les événements qui ont motivé leur écriture, pour offrir une réflexion politique universelle qui n'est pas sans intérêt pour le présent. Démosthène montre le parallélisme entre les événements du poème et l'époque de l'orateur. L'argument d'autorité se trouve donc renouvelé : dans une situation critique pour sa patrie, Solon a exposé sa pensée et il a sauvé sa cité. Dans une situation analogue, Démosthène fait de même, de sorte que l'image de Solon et celle de Démosthène se superposent. Démosthène s'appuie sur Solon pour parler comme lui : l'influence de l'épigramme solonienne sur l'écriture facilite l'assimilation voulue avec le grand personnage. Les vers du passé deviennent les éléments présents d'une argumentation en prise directe avec les événements qui touchent Athènes. La frontière entre la figure du poète et celle de l'orateur s'estompe, tous deux fusionnant pour élaborer un discours efficace, dont les enjeux sont cruciaux pour la cité d'Athènes.

Cette brève étude confirme que les anciens avaient une conception continue du passé. Au-delà de la distance historique, les exemples du passé représentent une aide, un support pour la réflexion présente. Ce qui est singulier en revanche, c'est d'assister à la lutte acharnée de deux orateurs pour s'arroger la légitimité des citations poétiques et, au-delà, pour justifier le droit qu'ils prennent, au prix de raisonnements parfois artificieux, de s'inscrire dans la lignée de Solon, de bénéficier de l'aura politique et morale, que la communauté civique athénienne lui conférait au IV<sup>e</sup> siècle. Il semble qu'il soit acquis au IV<sup>e</sup> siècle de considérer Solon comme un orateur, ce qui n'est pas le cas un siècle avant. On voit ici un exemple de la manière dont le IV<sup>e</sup> siècle a reconstruit la figure de Solon et l'a imposée<sup>40</sup>. Démosthène ne remet pas en question ce point du discours d'Eschine. La tradition du IV<sup>e</sup> siècle qui se forme autour de Solon le représente comme le législateur par excellence et comme le modèle du *rhétor*, qui prend la parole pour le bien et la grandeur de sa cité. Sa poésie est citée au tribunal dans la mesure où elle exprime, au même titre que ses lois, sa pensée politique. La poésie devient pour ainsi dire « discours ».

Catherine Psilakis,  
Doctorante en Sciences de l'Antiquité,  
Univ. Lille Nord de France ; UdL3, STL ; CNRS, UMR 8163.

---

<sup>39</sup> Voir les discours d'Isocrate, et plus particulièrement l'*Aréopagitique* et *Sur l'échange*.

<sup>40</sup> La réception de Solon au IV<sup>e</sup> siècle est le sujet de ma thèse en cours.

## Bibliographie

- BLAISE, F., « Poésie, politique, religion. Solon entre les dieux et les hommes » (l'Eunomie et l'Élégie aux Muses, 4 et 13 West), *RPA* 23, 2005, p. 3-40.
- BLAISE, F., « Poetics and Politics : Tradition pre-worked in Solon's 'Eunomia' (poem 4W) ds J. Blok et –A. Lardinois, *Solon of Athens : New Historical and Philological Approaches*, Leyde, Brill (*Mnemosyne*, suppl. 272) 2006, p. 114-133.
- BLAISE, F., *Entre les dieux et les hommes. Solon le poète-roi. Analyse des poèmes 4 et 13W*. (Traduction et commentaire réalisés à paraître).
- BLOSS, F., *Die attische Beredsamkeit*, 4 vol., Leipzig, 1887-1888.
- CANESSA, A., « Du bon usage des poètes dans les procès : autour de l'ambassade à Philippe », *Lykhnos* 75, avril 1998, p. 25-30.
- CANFORA, L., « Discours écrit, discours réel chez Démosthène », in *Les Savoirs de l'écriture*, éd. par Detienne M., (1988), p. 211-220.
- CLOCHÉ, P., *Démosthène et la fin de la démocratie athénienne*, Paris, 1957.
- COLIN, G., « Les sept derniers chapitres de l'ΑΘΗΝΑΙΩΝ ΠΟΛΙΤΕΙΑ (Organisation des tribunaux à Athènes, dans la seconde moitié du IV<sup>e</sup> s) », *REG* 30, 1917, p. 20-87.
- FRAZIER, F., « À propos de la dispositio du *Sur l'ambassade infidèle*. Stratégie rhétorique et analyse politique chez Démosthène, *REG* 107, 1994, p. 414-439.
- JAEGER, W., *Demosthenes : The origin and growth of his policy*, Berkeley, 1938.
- JAEGER, W., « Solons Eunomie », *Sitzungsberichte der Preuss. Akad. Der Wissenschaften* (Phil.-Hist. Kl.) 11, 1926, p. 69-85 ; repris dans *Scripta Minora*, vol. 1, Rome, 1960, p. 315-337.
- KENNEDY, G., *The Art of persuasion in Greece*, Princeton, 1963.
- LORAUX, N. « L'autochtonie : une topique athénienne. Le mythe dans l'espace civique », *Annales* 34, 1979, Numéro 1, p. 3-26.
- MACDOWELL, D. M., *On the false embassy (oration 19), Demosthenes*, Oxford, 2000.
- MATHIEU, G., *Démosthène, l'homme et l'œuvre*, Paris, 1948.
- MAZON, P., *De la procédure suivie par Démosthène dans l'affaire de l'ambassade (Mélanges Glotz, t. II, p. 565-573)*. Paris, 1932.
- MOSSÉ, Cl., *Démosthène ou les Ambigüités de la Politique*, Paris, 1994.
- MÜLKE, Ch., *Solons politische Elegien und Iamben (fr. 1-13; 32-37 West)? Einleitung, Text, Übersetzung, Kommentar*, Munich-Leipzig, 2002.
- NOUSSIA, M., *Solone. Frammenti dell' opera poetica*, préface de H. Maehler, trad. de M. Fantuzzi, introduzione et comm. de M. Noussia, Milan, 2001.
- PAULSEN, Thomas: *Die Parapresbeia-Reden des Demosthenes und des Aischines. Kommentar und Interpretationen zu Demosthenes, or. XIX, und Aischines, or. II* (BAC 40), Trier, 1999.
- ROWE, G. O., « A problem of quotation in Demosthenes' embassy speech », *TAPA* 103, 1972, p. 441-449.
- WEST, M. L., *Greek Lyric Poetry. The Poems and fragments of the Greek iambic, elegiac, and melic poets (excluding Pindar and Bacchylides) down to 450 BC*, Oxford/New York, 1993.
- WILAMOWITZ-MOELLENDORFF, U. von, *Aristolteles und Athens* (3, 4 : « Die solonischen Gedichte »), vol. II, Berlin, 1893, p. 304-315.